

RÉAL MÉNARD

Maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et responsable de l'environnement, du développement durable, des grands parcs et des espaces verts au comité exécutif de la Ville de Montréal
Real.menard@ville.montreal.qc.ca
514 872.8759



Je suis très heureux d'annoncer que c'est près de **90 %** du développement résidentiel du Faubourg Contrecoeur qui sera construit ou en voie d'être complété à l'automne 2017.

En ce qui concerne le développement commercial de ce secteur, je vous invite à consulter ce dépliant pour en connaître davantage sur les étapes importantes à venir. J'en profite pour vous rappeler que des modifications réglementaires sont nécessaires afin que ce projet de développement commercial voit le jour.

Ces modifications seront discutées lors d'une consultation publique menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), laquelle aura lieu en deux temps, soit le 13 septembre et le 11 octobre prochain.

Pour plus d'information sur cette consultation et pour consulter les documents mis à votre disposition; www.ocpm.qc.ca/contrecoeur



LE FAUBOURG CONTRECOEUR, C'EST AUSSI...



LE PARC
CARLOS-
D'ALCANTARA

Un parc comprenant un mur d'escalade, des modules d'exercices pour les adultes et les aînés, des aires de jeu pour les jeunes enfants et adolescents, des jeux d'eau et un terrain de basket-ball.

Le parc est aussi doté d'une piste cyclable avec deux aires de repos, des tables de ping-pong, des aires de détente et de pique-nique, des sentiers de promenade éclairés, d'un chalet et d'une pente pour la glissade l'hiver.

Ces travaux d'aménagement du parc sont complétés depuis 2013. Des travaux d'aménagement complémentaires (pergolas, brise-vent, plantations d'arbres, etc.) ont été réalisés en 2015.

À l'automne 2015, un projet de plantation de plus de **1 750** arbres et arbustes a été réalisé par la Société de verdissement du Montréal-métropolitain (Soverdi) et le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) sur le talus de la Carrière Lafarge situé à la limite Est du parc Carlos-D'Alcantara.



LE PARC
LINÉAIRE – ALLÉE
NORMAN-MCLAREN

Les travaux d'aménagement des deux terrains du parc linéaire, situés entre les rues De Contrecoeur et Gabrielle-Frascadore et entre Gabrielle-Frascadore et Duchesneau, qui composent le parc linéaire Allée Norman McLaren ont été complétés à l'automne 2015. La thématique d'aménagement représente certains éléments des animations et des jeux d'images du célèbre cinéaste.

Photos : Mélanie Dusseault et Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve



ÉTAT D'AVANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL DU FAUBOURG CONTRECOEUR

SEPTEMBRE 2017



DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL



VOLET MARCHÉ D'ALIMENTATION ET FUTURS COMMERCES

Au niveau du développement de la trame commerciale de ce secteur, le terrain situé à l'ouest de la rue De Contrecoeur est actuellement en construction (aile commerciale nord), laquelle sera complétée pour l'ouverture du complexe d'habitation pour personnes retraitées (Station Est) prévue en octobre 2017. Le développement de l'aile commerciale sud suivra par la suite.

Le deuxième terrain du volet commercial, situé à l'est de la rue De Contrecoeur, sera développé par le promoteur Sobeys. Des modifications réglementaires sont toutefois nécessaires afin de permettre la réalisation de ce développement commercial.

PROCHAINES ÉTAPES :

Adoption du règlement d'abolition de l'article 89 ► **printemps 2018**

Entrée en vigueur du nouveau cadre réglementaire nécessaire pour réaliser le développement commercial ► **été 2018**

Début possible pour demande de permis et début des constructions ► **automne 2018**

VOLET INSTITUTIONNEL

En 2016, la SHDM a fait l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 100 000 pi², situé au sud du parc Carlos-D'Alcantara, à être développé à des fins de projets de nature institutionnelle. La superficie du terrain institutionnel a été retranchée de la superficie du terrain commercial.

La SHDM travaille actuellement avec l'arrondissement pour l'implantation future du CPE Bilbo sur une partie du lot institutionnel. Le dossier a déjà fait l'objet d'autorisation au conseil d'arrondissement du 7 février dernier dans le but d'autoriser certaines dérogations mineures et a été présenté en révision architecturale au comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 4 juillet dernier. L'émission du permis de construction est prévue (demande de permis déposée le 24 mai 2017), selon l'échéancier préliminaire, au printemps 2018 pour une occupation dans la même année.

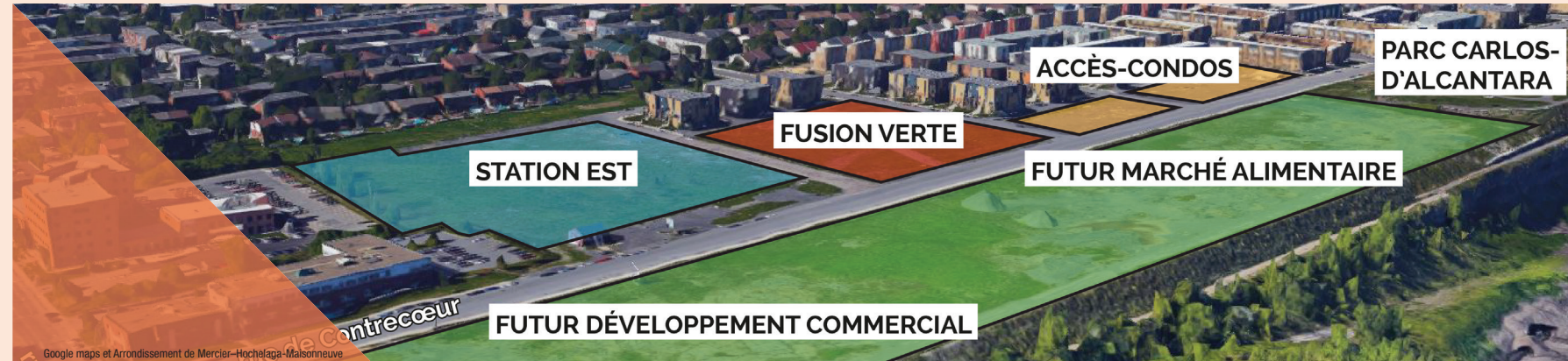
Le reste de l'occupation de ce terrain n'est pas encore décidé, mais des discussions ont présentement cours.

DOSSIER DE PISTE CYCLABLE

Le développement du site Contrecoeur comprendra un projet de piste cyclable qui sera aménagée dans l'axe de la rue De Contrecoeur (côté est).

Devant le terrain commercial, la piste cyclable sera implantée derrière le fond de trottoir. L'aménagement de ce tronçon de la piste cyclable pourra être réalisé lors des travaux d'infrastructures du volet commercial (subséquentement à l'émission du permis de construction).

Devant le parc Carlos-D'Alcantara, la piste cyclable a été aménagée en 2013 lors des travaux d'aménagement du parc. Elle est située au fond du terrain sur le talus aménagé près de la clôture et de la limite de propriété de la Carrière Lafarge. La piste cyclable projetée pourra se raccorder, dans sa partie sud (au sud de la rue Sherbrooke Est), à la piste cyclable de la rue Notre-Dame Est et au réseau de pistes cyclables de Mercier.



DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

ÉTAT D'AVANCEMENT DES DIFFÉRENTES RUES DU SECTEUR

RUE ANJOU

Un projet d'aménagement de la rue Anjou en un lien piétonnier vise le tronçon de rue localisé entre les rues Eugène-Achard et Anne-Courtemanche. Initialement, cette rue était dédiée à une circulation automobile et piétonne. L'aménagement de la rue en traverse piétonne et cyclable (aucune circulation automobile) est souhaité et demandé au conseiller du district de Tétreaultville, par les résidents du quartier voisin au projet Faubourg Contrecoeur, depuis 2010.

L'arrondissement a réalisé des plans et des estimations budgétaires des travaux d'aménagement projetés. L'arrondissement a été informé que les travaux projetés devraient se réaliser par l'entrepreneur à l'automne 2017.

RUE EUGÈNE-ACHARD

L'aménagement projeté de la rue Eugène-Achard (lien piéton et cyclable) avec l'arrondissement d'Anjou sera réalisé en 2018.

RUE DUCHESNEAU

L'arrondissement a confirmé le non prolongement de la rue Duchesneau à la rue Sherbrooke Est suite aux études de circulation réalisées dans le secteur.

Des travaux d'infrastructures sont projetés dans la partie sud de Duchesneau en 2017 et en 2018.

PROJET FUSION VERTE – LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

La construction de l'ensemble du projet « Fusion verte » destiné à une clientèle sociale et communautaire est complétée depuis la fin de l'automne 2016. Ce projet comprend quatre bâtiments qui totalisent 246 unités de logements. Le bâtiment situé sur la rue de Contrecoeur est la dernière phase complétée à être occupée dans le projet.

PROJET STATION EST - RÉSIDENCE POUR PERSONNES RETRAITÉES

En 2015, le promoteur de ce projet a obtenu un permis de construction pour la réalisation de ce complexe d'habitations pour personnes retraitées. Depuis, la construction du complexe de 364 unités d'habitation progresse à grande vitesse car le promoteur vise une ouverture officielle du projet Station Est en octobre 2017.